



**FSU BRETAGNE**  
**(Conseil Fédéral Régional)**

14, rue Papu, 35 000 Rennes  
Tél. : 02 99 38 93 50 /  
06 88 44 54 36

## L'ENSEIGNEMENT DU BRETON A UN AVENIR!

*Tresomp un dazont  
d'ar brezhoneg!*

Le stage « l'enseignement du breton a un avenir » piloté par le SNUipp et le SNES s'inscrit dans une démarche volontariste de formation syndicale initiée, depuis plusieurs années déjà, par la FSU Bretagne et chacun de ses 25 syndicats (dont 10 ne sont pas de l'Éducation nationale). Il s'agit de multiplier les rencontres pour faire réfléchir ensemble

les personnels sur les enjeux qui sont au cœur des pratiques professionnelles quotidiennes. Le colloque sur le travail que nous avons organisé en mai dernier a permis de s'informer et d'échanger, dans un cadre interprofessionnel, sur tous les obstacles qui nous empêchent de faire du « bon boulot », empêchements souvent à l'origine de souffrance au travail. Mal vivre de nouveau exprimé par nos collègues des formations technologiques lors du colloque sur l'industrie organisé par la FSU le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Confrontés à une réforme dévastatrice, nos collègues se sentent démunis face à l'avenir tant des jeunes que de l'industrie. À chaque fois, au-delà des constats qui ne sont pas tous « noirs », nous travaillons dans nos stages à élaborer revendications et propositions.

C'est encore une nouvelle fois le cas avec ce stage sur l'enseignement du breton dont nous publions, ici, les actes. En diffusant les travaux de « Brasparts » nous espérons participer au débat sur les langues régionales en portant collectivement la parole des premiers acteurs concernés dans notre région : les enseignants de breton. Au-delà des questions pédagogiques et professionnelles, nous savons que les langues régionales sont un enjeu politique non seulement pour notre Région mais aussi au plan national ce qui n'interdit pas, au contraire, à une organisation syndicale comme la FSU d'avoir sa propre expression. La défense du service public d'éducation nationale passe, aussi, par ce combat-là !

**Jean-Luc LE GUELLEC**  
Secrétaire régional de la FSU  
janvier 2012

Dibaoe bloavezhioù emañ an FSU o soursial eus ar yezhoù minorelaet hag eus ar mod ma vezont kelennet er skolioù, er skolojoù hag el liseoù. Alies e teu war-wel kudenn an deskadurezh divyezhek e-pad an emvodoù melestradurel. Ret eo d'an FSU kaout ur sav-poent poellek war ar c'helenn brezhonek diazezet war vuhez vicherel ar gelennerien. Digoret e oa an devezhioù-se d'an holl re a zo dedennet gant teuliad ar c'helenn brezhonek en Deskadurezh-Stad : skoalerien ha kelennerien, brezhonegerien pe nann vrezhonegerien anezho, rak rankout a ra ar preder-se bezañ kaset war-raok pelloc'h eget rouedad ar gelennerien vrezhonek dezhañ da vezañ degemeret ha douget gant an niver brasañ.

**Armelle LE COZ**



## Les éléments du contexte

La FSU Bretagne a organisé les mardi 4 et mercredi 5 octobre 2011 à Brasparts (29), un stage régional sur le dossier du breton. Après la parution de divers études et rapports – parfois contestés – sur la question de l'enseignement du breton et de son avenir dans un contexte de restrictions générales des moyens pour l'École où les enseignements non obligatoires sont particulièrement visés, la FSU a souhaité poursuivre la réflexion qu'elle a engagée avec la profession depuis des années sur ce dossier.

La FSU a été notamment interpellée par la présentation du rapport Broudic lors du CALR (Conseil Académique des Langues Régionales) au mois de janvier 2011. Il fallait que ses délégués puissent porter l'avis des collègues aux groupes de travail constitués par le rectorat depuis : une première réunion s'est tenue le 10 octobre à Rennes sur le thème des filières et des ruptures. Deuxième réunion le 7 décembre 2011 sur le thème de la formation et du recrutement.

Dans le même temps l'Office de la langue bretonne, devenu public en 2010, réunissait également un groupe de travail où la FSU était conviée (première réunion, le 7 octobre à Quimper, deuxième réunion, le 25 janvier à Pontivy).

**Pour info.**  
Manifestations partout en France le samedi 31 mars 2012 pour la défense des langues régionales.  
En Bretagne : manif à Quimper.

## Le déroulement du stage

Il s'agissait de partir de l'état existant avec l'ensemble des acteurs afin d'interroger les différentes pistes possibles et d'aboutir à des propositions concrètes en cohérence avec les mandats de la FSU pour l'enseignement du breton de la maternelle à l'université.

Dans un premier temps nous avons fait un état des lieux de la situation et avons présenté les instances d'intervention des délégués du SNUipp et du SNES.

Des ateliers ayant pour thème « Les élèves : réflexion sur les filières et les ruptures », « les enseignants : vivier et recrutement », « les filières : contenus d'enseignement » ont permis des échanges riches entre les collègues engagés dans l'enseignement du breton dans le premier et le second degré ou tout simplement intéressés par cette problématique.

Il nous a semblé également important de bénéficier d'un apport extérieur sur les Bretons et la langue bretonne aujourd'hui, en faisant appel aux regards croisés de l'historien et du journaliste que sont Jean-Jacques Monnier et Bernez Rouz.

Notre stage a trouvé sa conclusion par l'élaboration de propositions, même s'il convient de les affiner encore.

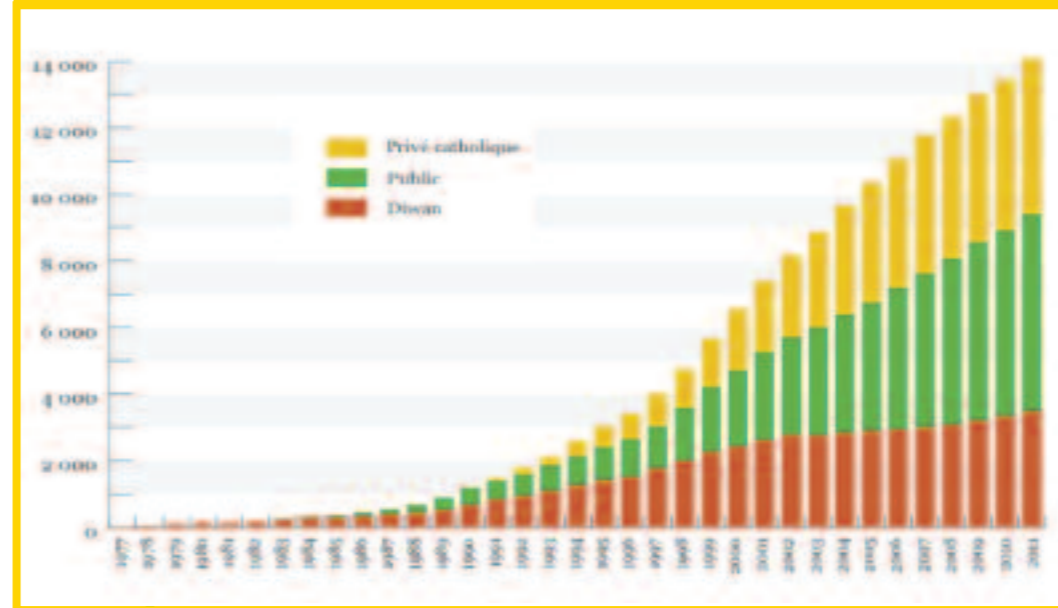


## État des lieux

### L'enseignement bilingue

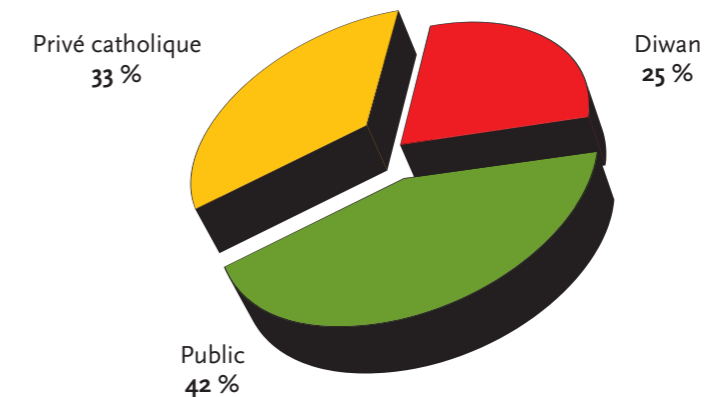
**Rentrée 2011** : 14 156 élèves de la maternelle au lycée (public et privé) mais il faut mettre en regard ce chiffre avec l'objectif fixé par le Conseil régional de 20 000 élèves en filière bilingue à l'horizon 2014. En 10 ans, la filière bilingue publique a progressé de 120 % et représente aujourd'hui 42 % des élèves scolarisés dans l'enseignement bilingue.

Évolution des trois filières



**Rentrée 2011** :  
14 156 élèves de la maternelle au lycée (public et privé).

Les filières bilingues en 2011 - Premier et second degré



**Premier degré** : c'est là que la progression se construit en premier lieu : en 10 ans les élèves scolarisés dans la filière bilingue publique sont passés de 2 291 à 5 268 soit une progression de 130 %. À la rentrée 2011, cinq sites bilingues publics ont été ouverts en maternelle : le Relecq-Kerhuon (29), Saint-Martin-des-champs (29), Querrien (29), Hennebont (56) et Séné (56). L'enseignement primaire public scolarise 44 % des élèves.



Bretagne - 5 départements	2001		2011		Progression	
Ens. public	2 715	35 %	5 983	42 %	3 268	120 %
Ens. privé catho.	2 655	35 %	4 692	33 %	2 037	77 %
Ens. assoc. Diwan	2 319	30 %	3 481	25 %	1 162	50 %
<i>Ensemble</i>	7 689	100 %	14 156	100 %	6 467	84 %

**Second degré: 2 357 élèves sont inscrits dans une filière bilingue dont 30 % dans les collèges et les lycées publics.** À la rentrée 2011, deux nouveaux sites ont été ouverts: au collège La Villemarqué à Quimper et au collège de Sizun.

Dans le public, l'organisation en collèges et lycées pôles génère des abandons: 54 % des élèves scolarisés en CM2 bilingue abandonnent la filière publique en 6<sup>e</sup> et 47 % des élèves scolarisés en 3<sup>e</sup> bilingue abandonnent la filière au lycée. Selon les sites, on observe des abandons définitifs au profit d'options type « foot » ou « bilangue » et/ou des flux plus ou moins importants vers les collèges Diwan. Mais on peut également noter que lorsque le soubassement est solide (flux CM2-6<sup>e</sup> important et plusieurs écoles pour alimenter le collège), cela fonctionne mieux. Par exemple, cette année, le collège le Goffic à Lannion a deux classes bilingues.

### L'enseignement optionnel

**Premier degré:** 8 200 élèves dans le 29 (chiffres 2009-2010) dans 118 écoles (345 heures hebdo). Intervenants: associations Mervent, KLT et An Oaled et Sked. Financement Conseil général 29 et communes.

**Dans le second degré:** 3 016 élèves à la rentrée 2011, dont 2 615 en collège et 401 en LGT et LP (chiffres rectorat de Rennes)

Dans le 44, on comptait 75 élèves l'an dernier.

### 2001-2010 – une tendance à la baisse:

- Au collège, le nombre d'élèves inscrits en BF1 et BO3 (*voir glossaire*) au collège a diminué de 21 % (807 élèves) et en moyenne, 35 % des élèves suivant l'option arrêtent en 5<sup>e</sup>, 44 % en 4<sup>e</sup>, 27 % en 3<sup>e</sup>...
- au lycée, le nombre d'élèves inscrits en LV2 et LV3 au lycée a diminué de 48 % (363 élèves). Le breton a suivi la même évolution que les autres LV3.

### Glossaire:

- BF1: breton facultatif 1 h de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>
- BO3 (breton optionnel) ou LV2 - 3 h à partir de la 4<sup>e</sup>
- LV2, LV3 ou enseignement d'exploration à partir de la seconde - 3 h

## Les instances (au niveau départemental ou académique)

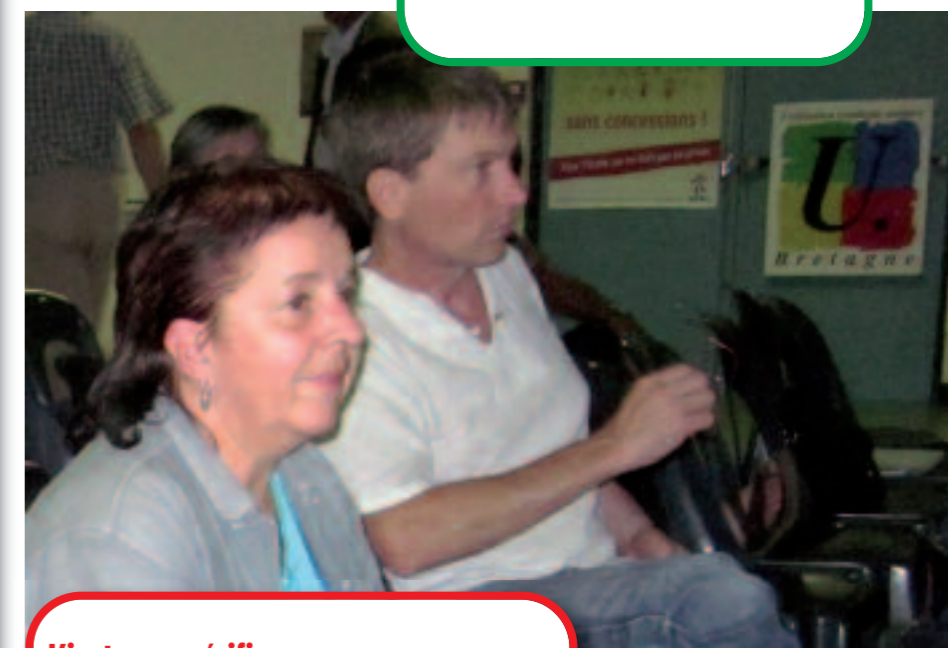
### Les instances partagées (toutes filières confondues)

- **Le CTA (comité technique académique) et ses déclinaisons départementales (CTD):** c'est lors de ces réunions que sont décidées les ouvertures et fermetures de postes, à replacer dans le contexte général de réduction des moyens. On sait bien que c'est aux dépens des options et plus généralement de ce qui est considéré comme non-obligatoire que se font les économies. L'enseignement du/en breton n'échappe pas à la règle. Les délégués FSU interviennent régulièrement pour que ne soient pas mis en opposition les différents enseignements et/ou filières.

- **Les CAPA/CAPD (Commissions Administratives Paritaires Académiques ou Départementales):** c'est dans ces commissions que sont examinées les nominations des collègues. Ici encore le cadre général prévaut (barème) avec prise en compte de la spécificité du breton dans le premier degré; les règles du mouvement premier degré sont départementales et peuvent donc varier d'un département à l'autre. Dans le second degré, le mouvement sur les postes de breton se fait dans le cadre du mouvement national et/ou intra-académique (mouvement général et mouvement sur postes spécifiques académiques); en ce qui concerne l'enseignement en breton, les postes comme les enseignants ont pour spécificité la bivalence... en théorie.

- **Le CDEN/CAEN: Conseil Départemental/Académique de l'Éducation Nationale,** réunissant élus du conseil général, maires, parents d'élèves, syndicats, associations de l'enseignement public, administration, préfet. Sectorisation et transports y sont discutés par exemple, avec un impact direct sur les conditions de l'articulation premier/second degré en bilingue.

On sait bien que c'est aux dépens des options et plus généralement de ce qui est considéré comme non-obligatoire que se font les économies.



### L'instance spécifique

- **Le CALR: Conseil Académique des Langues Régionales** créé par le décret D. n° 2001-733 du 31-7-2001. JO du 5-8-2001. Il en existe un pour les quatre départements de l'académie de Rennes et un autre pour la Loire-Atlantique dans l'académie de Nantes. Il doit se réunir deux fois par an. En réalité le recteur de l'académie de Rennes ne l'a réuni qu'une fois par an depuis sa création. Réuni au mois de janvier afin de placer la détermination de la carte du breton en amont des opérations du mouvement dans le second degré, de fait il ne permet pas le travail sur les questions premier degré, la carte scolaire se tenant en mars.

C'est une « grosse machine », mais c'est le seul endroit, sous l'égide du recteur d'académie, où tous les acteurs agissant au niveau du breton se retrouvent.

On observe une certaine évolution du CALR vers une instance plus « politique », laissant le côté plus technique aux instances prévues à cet effet.

La parole de la FSU y est portée par quatre délégués.

À noter, depuis peu, la constitution de groupes de travail par l'Office Public de la Langue Bretonne où la FSU est invitée.

## La synthèse des ateliers

### Les élèves: réflexion sur les filières et les ruptures

Si l'on sait généralement pourquoi il y a des ruptures ici ou là, on sait moins pourquoi il y a de vraies réussites qu'il convient de regarder attentivement, même si l'on doit se garder d'une généralisation trop hâtive ne tenant pas compte des différences et des réalités de territoire.

**La rupture Grande-Section/CP ne se produit plus** dans les écoles bien implantées, existant depuis longtemps, avec des équipes stables.

**La rupture CM2/6<sup>e</sup> est encore importante** dans la plupart des sites, sauf dans la filière nantaise où 80 % des élèves continuent, grâce à un engagement important de l'enseignante du collège et à des réunions menées bien en amont. Il y a une vraie difficulté liée à la personnalisation et à la responsabilité que l'on fait peser sur les épaules des professeurs. Il faut institutionnaliser, stabiliser, pour pouvoir un peu « dépersonnaliser » les enjeux et créer du lien pour rendre la poursuite d'études facile et évidente.

Les éléments de proximité et/ou de transport sont des éléments déterminants de poursuite ou non dans la filière, que ce soit au passage en élémentaire (regroupements) ou en secondaire (pas d'internat en collège). Le niveau de langue fin CM2 doit permettre de suivre des disciplines non-linguistiques – DNL (par exemple, "Math en breton") au collège.

Il faut mettre en place une valorisation de l'enseignement du/en breton auprès des parents tout au long de la scolarité primaire et secondaire afin de lever les inquiétudes liées aux cursus: apprentissage de la lecture, scolarité en secondaire

Si l'on veut que la filière bilingue se développe dans le second degré public, il faut que l'offre soit à la hauteur des enjeux. La construction d'une filière au collège doit se faire automatiquement dès que les effectifs en CM2 atteignent une douzaine d'élèves. Les parents ne devraient pas avoir à en faire la demande. De même, il est important de sortir du cadre dérogatoire de la carte scolaire.

Au niveau des options, il est indispensable de retrouver l'enveloppe financière qui permettait de créer des projets et d'accompagner les élèves tout au long du collège.

Les chiffres et les passages sur quelques sites

Site public primaire	Départ.	Effectif CM2 / juin		Répartition de ces effectifs CM2 en 6 <sup>e</sup> / septembre					
				Filière bilingue publique		Filière bilingue autre		Abandon filière bilingue en 6 <sup>e</sup>	
		2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Pontivy : P. Langevin	56	13	6	6	1				3
Lannion : Saint-Roch	22	13	29		25	3		5	4
Rennes : Liberté	35		12		6				6
Nantes : Marsauderies	44		14		13				
Plomeur : Le bourg	29	10	8	3	2	4	1	3	5

Les effectifs en 6<sup>e</sup> ne prennent pas en compte les apports d'autres filières et/ou sites. (Les cases restées vides sont celles pour lesquelles nous n'avons pas eu de précisions).

### Un témoignage sur la liaison CM2/6<sup>e</sup> à Douarnenez

Un des plus grands défis actuels de l'enseignement bilingue (après celui du recrutement d'un nombre suffisant d'enseignants bretonnants, avis aux intéressés !) est la continuité du parcours des élèves entre le CM2 et la 6<sup>e</sup>. Les obstacles rencontrés par les élèves au cours de leur scolarité pour poursuivre un enseignement bilingue sont si nombreux, qu'il tient presque du miracle de voir un élève passer son bac en breton ! Pour n'en citer que quelques-uns, on pourrait parler de la distance entre le domicile et le collège, les amis du club de foot qui ne seront pas dans le même établissement, l'impossibilité pour les élèves bilingues de prendre telle ou telle option pour des questions d'emploi du temps, et j'en passe. À Douarnenez, le collège de pôle bilingue se situe à Quimper, à une vingtaine de kilomètres de l'école. Le taux de continuité en filière bilingue entre le CM2 et la 6<sup>e</sup> n'est pas de 100 % mais il reste au-dessus des moyennes académiques. Voici en quelques mots comment j'envisage ce passage.

Dans beaucoup de situations, notamment quand le collège dit de « pôle » n'est pas le collège de secteur, comme c'est le cas à Douarnenez, le passage CM2-6<sup>e</sup> est voué à l'échec s'il n'est pas préparé par l'école primaire, le collège et conjointement par les enseignants de CM2 et de 6<sup>e</sup>.

Concernant le breton, le rôle premier de l'école primaire, est de permettre à l'enfant de s'approprier une langue qu'il doit faire sienne. Pour ce faire, il doit atteindre un niveau d'élocution en adéquation avec les exigences de sa scolarité et les préoccupations de son âge, mais également avoir été mis en présence de tout un panel de situations diverses où il apprendra à s'exprimer sur toutes sortes de sujets et dans toutes sortes de circonstances. De ces compétences naîtront le plaisir et une certaine fierté de maîtriser cette langue, qui fera de sa volonté propre d'enfant un élément moteur du choix de la continuité en filière bilingue.

Les parents étant les seuls à prendre la décision finale de l'orientation de leur enfant, il est également primordial qu'ils comprennent les enjeux de la continuité d'une filière bilingue au collège. C'est là le travail de toute l'équipe pédagogique qui ne doit jamais minimiser la place du breton dans la pédagogie mise en place. De plus, les enseignants doivent expliquer clairement aux parents qu'une scolarité en filière bilingue doit au moins continuer jusqu'à la fin du collège pour profiter aux enfants.

Parents et enfants doivent également se voir présenter, des projets d'établissement qui valorisent et facilitent l'intégration des élèves bilingues. Une petite structure où le breton n'a pas de mal à légitimer sa place, avec internat possible les lundi et jeudi soir, limitant le nombre de déplacements paraît mieux correspondre aux attentes des parents.

Le dernier point, qui n'est pas le moindre, est l'intervention des élèves de 6<sup>e</sup> dans les classes de CM2 pour présenter leur collège. Ces élèves sont très proches car ils ont passé une grande partie de leur scolarité ensemble, dans des classes multi-niveaux. Les élèves de 6<sup>e</sup> sont fiers de parler de leur expérience de « grands » et les CM2 s'identifient à eux, se plaçant ainsi dans une continuité qui atténue la grande fracture que représente ce passage du primaire vers le secondaire.

Ces actions peuvent être déterminantes et elles méritent un effort et une attention car elles sont au centre de ce qui fait la spécificité de notre métier, de sa pérennité. J'ai vu de grandes et belles réussites, telles que les échanges CM2-6<sup>e</sup> initiés par le Conseiller Pédagogique Départemental des Côtes d'Armor à Lannion. Il existe bien sûr d'autres possibilités, chacune dépendant des réalités propres à chaque école, mais ces quelques pistes me semblent être adaptables à toutes les situations.

Gwenole Larvol

“Les parents étant les seuls à prendre la décision finale de l'orientation de leur enfant, il est également primordial qu'ils comprennent les enjeux de la continuité d'une filière bilingue au collège. C'est là le travail de toute l'équipe pédagogique qui ne doit jamais minimiser la place du breton dans la pédagogie mise en place.”



## Les enseignants: vivier et recrutements

Aujourd'hui, si l'État consacre 23 millions d'euros à l'enseignement bilingue, ils ne représentent que 0.8 % de masse salariale de l'académie pour 2 % des élèves scolarisés.

C'est donc autour du nombre d'enseignants, existants et futurs, que se jouera en partie l'avenir de l'enseignement bilingue, y compris en collège et lycée. Or le « vivier » est insuffisant: deux postes/an chez les Certifiés avec à cette rentrée, trois étudiants Master 1 et deux Master 2 enseignant, huit Master 1 et six Master 2 de recherche. Chez les professeurs des écoles (PE) à cette rentrée, ce sont dix M1 (9 présents) et quatorze M2 pour une vingtaine de postes au concours

Un indicateur: le nombre de suppléants augmente à nouveau alors qu'il était en régression régulière depuis quelques années.

L'attractivité du métier d'enseignant bilingue est également une clé permettant d'ouvrir la porte au plus grand nombre. Les enseignants bilingues doivent pouvoir compter sur le soutien institutionnel dans l'exercice de leur métier, et tout particulièrement dans les premières années. À ce titre les conseillers pédagogiques sont indispensables.

**Le vivier:** aujourd'hui ce sont 40 étudiants qui bénéficient de bourses Skoazell (professeurs des écoles, professeur des lycées et des collèges, filières publique et privée). Cette année, tous les postes au concours externe bilingue premier degré n'ont pas été pourvus (16 lauréats sur 20 places).

Les éléments de contexte pèsent aussi: la mastérisation (diminution par 2 du nombre d'étudiants inscrits dans les masters métiers de l'éducation), la difficulté des concours et la diminution du nombre de postes dans le cadre de la Réduction Générale des Politiques Publiques (RGPP)... rendent la situation encore plus tendue et obèrent les efforts nécessaires en matière de bourses.

### Les recrutements pour les professeurs des écoles – PE:

Les différentes voies de formation peuvent s'inscrire dans le tableau ci-dessous:

1	Bretonnant confirmé	M1				Professeur des écoles bilingues
2	Formation 9 mois en langue bretonne	M1	M2		Concours externe	
3	M1	Formation 9 mois en langue bretonne				
4	PE titulaire	Formation 9 mois en langue bretonne		Période de vacances éventuelles (suppléants)	Concours interne	

Il est possible de mener une politique de formation sur les voies 3 et 4:

- soutenir les étudiants qui se sont engagés dans une formation « métier de l'enseignement » en leur faisant acquérir une compétence linguistique entre le M1 et le M2;
- former à la langue les enseignants déjà titulaires et qui ont donc une formation professionnelle acquise.

### Pour les professeurs des lycées et des collèges – PLC:

Si le schéma de renforcement de la langue peut être retenu, la proposition deux de l'atelier se définit autour de 2 points:

1. Assurer aux professeurs bilingues des affectations pérennes dans l'académie;
2. Mettre en place un concours interne qui permette le recrutement.

Pour l'ensemble des corps, mettre en place un portail permettant de centraliser toutes les documentations sur et pour l'enseignement bilingue.

D'ordinaire, pour toutes les autres formations, on ouvre les classes à condition d'avoir les élèves.... dans la filière bilingue, on a les élèves mais on n'ouvre les classes que si on a aussi les enseignants.

## Les filières: contenus d'enseignement

Dans le Finistère, à côté des filières bilingues premier degré, il existe une initiation proposée aux écoles – le cadre étant associatif avec un financement des communes. Un dispositif d'initiation existait également dans le Morbihan, assuré par des enseignants itinérants en langue – il a disparu. Pourtant la demande des familles existe, et la sensibilisation au breton dès le primaire est un facteur qui joue positivement dans le choix ultérieur du breton optionnel au collège. Quel dispositif revendiquer et promouvoir dans l'École publique à côté des filières bilingues, sans s'y substituer? Avec quels intervenants et sur quels moyens, à la lumière des expériences finistérienne et morbihannaise?

Que ce soit dans l'enseignement optionnel au début du collège, ou dans une démarche d'initiation en élémentaire, il faut créer une synergie forte entre culture et langue afin de motiver les élèves... et de les « fidéliser » jusqu'à la 3<sup>e</sup> (voir le témoignage ci-contre). Il est important que cet enseignement soit ludique et rattaché en permanence à des pratiques sociales, culturelles et sportives. Il peut en tous les cas fournir un bon fil conducteur pour des projets interdisciplinaires – ce qui permet de le promouvoir auprès de l'ensemble des collègues de l'établissement. Pour autant, il ne faut pas négliger que le niveau à atteindre en fin de collège pour l'option Langue et Culture Régionale-LCR est le A1 du Cadre Européen Commun de Référence des Langues-CECRL, ce qui n'est pas simple compte tenu de l'horaire.

Les chefs d'établissement peuvent jouer un rôle important dans la présentation de cet enseignement aux parents et aux élèves. Hélas, peu d'entre eux s'engagent fortement, moins par hostilité déclarée que parce que l'option « coûte cher »; ils en font rarement la promotion systématique auprès des familles. Ne faudrait-il pas alors revendiquer l'obligation pour tout établissement de proposer cet enseignement à tous les élèves à raison d'une heure par semaine?

Un problème de formation des enseignants se pose tant au niveau de l'optionnel que du bilingue. Il faudrait développer chez tous les compétences plurilingues. Une égale maîtrise des deux langues par les élèves du bilingue doit être visée, objectif cependant difficile à atteindre dans le cadre du strict respect de la parité horaire. Sensiblement différent de l'enseignement optionnel et de l'enseignement bilingue, l'enseignement de l'initiation au breton et à la culture bretonne demande d'ailleurs lui aussi une formation particulière. Quant aux ressources pour les enseignants, elles sont à développer plus largement, et surtout à mieux faire connaître à tous. Même s'il existe notamment Nuxeo qui fournit des données de façon hebdomadaire, certains collègues présents n'en connaissent pas l'existence. On pourrait envisager aussi un espace protégé sur le site de la FSU.

Que ce soit dans l'enseignement optionnel au début du collège, ou dans une démarche d'initiation en élémentaire, il faut créer une synergie forte entre culture et langue afin de motiver les élèves...

### Breton au collège: contenus et pistes de réflexion à partir d'un témoignage

« Tout d'abord il me semble intéressant de présenter la manière dont je travaille car, après 6 ans de métier je constate que "l'évaporation" de mes élèves d'un niveau à l'autre est devenue très faible, voire nulle. Cela n'a pas toujours été le cas et c'est l'un des problèmes auxquels l'enseignement de l'option Langue et Culture Bretonne est confronté. Je précise que je travaillais jusqu'à l'an passé dans trois établissements, on ne peut donc pas dire que la continuité observée est due à un environnement particulièrement favorable sur un secteur précis.

Le volume horaire de l'enseignement est d'une heure par semaine, parfois 2. On ne formera pas des bretonnants en si peu de temps. J'envisage donc l'option comme une sensibilisation, l'objectif étant de faire de mes élèves des "amoureux de la Bretagne" en explorant différentes facettes du patrimoine breton (n'oublions pas qu'une part importante d'enseignants de breton est passée par l'option étant élève). Je consacre une part importante du volume horaire à la culture (surtout en sixième-cinquième). J'ai constaté par ailleurs qu'il était contre-productif d'essayer de faire un maximum de choses dans un volume horaire si restreint: les élèves se fatiguent et oublient vite ce qui a été fait. Au contraire, travailler la même chose sous différentes formes permet un meilleur ancrage des connaissances, même si elles sont encore peu étendues. Le temps de l'option doit être à mon avis un temps différent pour l'élève, tant par le rythme que par les modalités.

Suite page suivante



**J'essaie de ne jamais perdre de vue les deux points suivants :**

• **L'élève est avant tout un enfant.** J'intègre (surtout en sixième-cinquième) une ou deux parties ludiques à chacune de mes séquences (jeu de loto, enquête, quizz en fin de leçon, etc.). Il semble me rappeler que M. Carré, précédent chargé de mission comme IPR, insistait sur l'importance du ludique. Je n'hésite pas à satisfaire la curiosité de mes élèves, quitte à prendre un peu de retard sur mon programme... les élèves dont la curiosité est satisfaite montrent souvent plus d'allant par la suite.

• **Avoir toujours un pied dans le collège et un pied à l'extérieur.** Ce qui implique de concevoir les cours en faisant appel à du concret, à quelque chose qui a du sens ou de l'intérêt pour l'élève. Par exemple chaque nouvelle notion linguistique est associée à un thème (la description où l'on fait le parallèle avec des noms de famille bretons ; l'apprentissage du participe passé associé à la gastronomie bretonne). Prendre appui sur le patrimoine au sens général, que les enfants côtoient de près ou de loin, profite beaucoup à l'apprentissage de la langue. En culture, un travail sur les contes ou les jeux et sports bretons sera suivi d'une sortie, permettant aux élèves de vivre ce qui aura été vu en cours.

La classe de sixième et cinquième fait la part belle à la culture alors que je consacre plus de temps à la langue en quatrième troisième.

**Exemple de contenus que je propose :**

En sixième : initiation sommaire à la langue (saluer, se présenter très simplement, compter, date), quelques touches de culture (prénoms bretons, triskell...) et un thème culture important : les contes. (contexte historique, passage de l'oral à l'écrit, écoute de nombreux contes, écriture d'un conte par deux, lecture par les élèves de leurs contes). Ce travail est très intéressant car le conte est au programme de français. Cela permet de travailler au moins avec les collègues de français. J'essaie d'envoyer mes élèves voir un conteur dans les Monts d'Arrée (association ADDES) au cours de ce travail. Un travail complet autour des Monts d'Arrée permet également d'associer un collègue de SVT (caractéristiques des tourbières, roches...). L'expérience est très enrichissante et le regard / les connaissances croisées des professeurs profite beaucoup aux élèves. Il y a également matière à associer un collègue d'histoire-géographie ou d'EPS.

En cinquième : météo, couleurs, description, famille... ; drapeau breton, villes bretonnes (langue et culture). Jeux et sports bretons : le thème culture de l'année, permettant de jouer à un jeu en breton, de travailler avec le collègue d'EPS et d'avoir un pied à l'extérieur sous différentes formes (association locale de jeux traditionnels, Maison des jeux bretons de Saint Jean de Trolimon ou parc d'Argol, Séjour à Ti ar Gouren à Berrien...) ; culture (le triskell).

Je suis persuadé que le travail sur les contes et sur les jeux et sports bretons, qui rendent les élèves acteurs, sont une des clefs qui me permettent de garder mes élèves. Une fois les élèves bien "ferrés" en sixième et cinquième, on est presque assuré qu'ils iront jusqu'en troisième. »

**Yohann Falchier**



## Rencontres

### Les Bretons et la langue bretonne aujourd'hui : regards croisés d'un historien et d'un journaliste

**Jean-Jacques Monnier**

**40 ans d'enseignement de l'histoire régionale...**

« Le privilège de l'âge et d'un long passé d'enseignement de l'histoire régionale dans l'enseignement public permettent de dégager quelques étapes : les années 1950, où la loi Deixonne permet une entrée discrète de l'enseignement du breton à l'école publique. Les années 1960 où la télévision régionale s'ouvre légèrement au breton, ouverture accentuée au début des années 1970. La demande pour un enseignement de la langue et de l'histoire s'accroît comme les effectifs, mais les blocages sont tels qu'une association lance les classes Diwan (1977) et que l'Éducation nationale accepte des classes bilingues (1983) et le privé catholique en 1990. Le breton peut être enseigné comme seconde langue étrangère (sic). La création de la licence puis du Capes et du Deug de breton (1981-1989) contribuent à normaliser la situation. Des filières bilingues complètes se développent mais l'option "breton" amorce un recul, face à la multiplication des options et aux difficultés d'emplois du temps. Malgré le soutien de la Région et de certains conseils généraux, une grande majorité de jeunes n'accèdent pas à une simple initiation à la langue et à la culture bretonnes, ni au gallo. Le contraste s'accroît entre une opinion largement favorable au maintien du breton et un recul de l'enseignement du breton, même si l'enseignement en breton des filières bilingues continue à progresser lentement. »

**... et quarante années d'écriture de cette histoire**

« À la rentrée 1971, le proviseur du lycée Joliot-Curie de Rennes sollicite le jeune certifié d'histoire que je suis pour assurer un cours facultatif d'histoire de Bretagne, de 18h à 19h, pour répondre "à la demande des élèves", (c'est l'après 1968 !). Je me retrouve avec une trentaine d'élèves enthousiastes, mais je n'ai qu'un

petit manuel : une Histoire de la Bretagne et des pays celtiques jusqu'à 1341, petit ouvrage de Skol Vreizh-Ar Falz, une association que vient de publier Pierre Honoré, un certifié d'histoire. Passé cette date, je n'ai plus de documents, plus de cours. Je contacte l'auteur pour un second manuel. Débordé par son propre travail d'enseignant, il me propose ainsi qu'à 3 autres enseignants de constituer une commission pédagogique pour continuer le travail et forger des outils pour enseigner la matière bretonne. En 1974, puis 1978 paraissent deux autres manuels, avec le même principe (une page de texte, une de documents). La demande est immense : enseignants, classes à équiper, grand public, et les livres s'épuisent rapidement. Il faut sans cesse compléter, rectifier, rééditer. La commission s'élargit à des universitaires, des chercheurs. En 1983, un 5<sup>e</sup> tome traite du XX<sup>e</sup> siècle, et puis la série est complètement réécrite pour tenir compte des progrès de la recherche. En 1996 et 2003, on rassemble les cinq ouvrages en une somme de 900 pages, *Toute l'histoire de Bretagne*. En 2007, l'historien Michel Denis dirige un nouvel ouvrage sur le XX<sup>e</sup> siècle en entier (*Histoire d'un siècle*). En 2011, un ensemble "livre + 4CD" est édité, pour mieux remplir la mission pédagogique et d'éducation populaire. Pour répondre au besoin, une vingtaine d'enseignants bénévoles a participé à 23 éditions et rééditions, vendues à 170 000 exemplaires, soit un livre tous les 20 mois depuis 40 ans ! »



*Né en 1944 à Londres de parents résistants des FFL, professeur d'histoire géographie à la retraite, docteur es Lettres, Jean-Jacques Monnier a publié de nombreux ouvrages, dont Résistance et conscience bretonne en 2007 (préface de Mona Ozouf) qui a eu un certain retentissement. En 2010 il a participé à l'ouvrage collectif Histoire d'un siècle, Bretagne, 1901-2000 : l'émancipation d'un monde (éd. Skol Vreiz). Militant laïque engagé, il est conseiller municipal à la mairie de Lannion.*



Bernez Rouz/Bernard Le Rouz, né en 1953 à Ergué Gabéric, a été journaliste à Radio France, rédacteur en chef à France 3 Iroise, et depuis 2008, responsable des émissions en langue bretonne à France 3 Ouest. Il a publié divers ouvrages, dont un sur l'affaire Seznec, et surtout en 1998, il a édité les Mémoires de Jean-Marie Déguignet, Paysan Bas-breton, véritable best-seller qui en est à sa 20<sup>e</sup> édition.

### Bernez Rouz

« **L'offre France 3 Bretagne** - Depuis septembre 2011 l'offre en langue bretonne de France 3 s'articule autour de quatre pôles: l'actualité dans le journal quotidien *An Taol Lagad* diffusé sur toute la Bretagne en version sous-titrée, *Bali Breizh* une émission de 52 minutes le dimanche matin avec deux parties principales, l'une consacrée à l'actualité, l'autre à la musique, c'est l'espace de diffusion des documentaires, *Mouchig Dall* une émission jeunesse (4-10 ans) avec des dessins animés présentés par un duo Goulwena et Riwal, le site internet France 3 Breizh qui reprend toutes les émissions en version sous-titrée ou en version originale.

**TV et internet: le mariage en cours** - France 3 n'est plus en situation de monopole depuis l'émergence des chaînes de la TNT et la multiplication des bouquets satellites et de l'offre internet. La part des gens qui regardent les programmes TV sur internet est de plus en plus importante. Elle est déjà majoritaire dans la tranche des 15-24 ans et ce phénomène ne fait que s'accroître. À l'horizon 2020, les trois-quarts des téléspectateurs utiliseront internet pour visionner les programmes.

Ce phénomène est un atout pour les émissions en langue bretonne diffusées dans le monde entier à l'image des Bretons grands dé-

voreurs de destinations lointaines. Internet permet une souplesse de programmation, de consommation à la carte, d'utilisation de bonus, sous forme de sous-titre ou de transcription. Internet permet l'interactivité. La préoccupation à venir n'est plus un problème de diffusion de programme mais de production d'éléments de qualité.

**La préoccupation pédagogique des programmes de France 3** - Dans *Mouchig dall* plusieurs séries sont clairement orientées vers l'acquisition de connaissances: "En dro din (Autour de moi)", "Rimadell (contines)", chanson des écoles enregistrées.

Le traitement des questions d'actualités en plateau et en reportage permet aux plus grands collégiens et aux lycéens de plonger dans les problématiques contemporaines en langue bretonne. Certains documentaires sont délibérément tournés pour développer l'intérêt des jeunes pour leur langue: série Micherioù (14 documentaires de 13 minutes sur les métiers qui recrutent des brittophones aujourd'hui).

Certaines séries rentrent directement dans la problématique des Treizherien sonjoù ( Résistant - Résistants) ou encore bientôt (Klasik Breizh) sur les musiciens classiques bretons et Treizherien Gwerzioù (Passeurs de complaints).

Sur le site internet une partie (Deskin Apprendre) est consacrée aux apprenants. On y trouve un atlas linguistique avec des bretonnants de naissance qui s'expriment dans leur breton, et un florilège de jeunes néobretonnants qui ont bien assimilé la langue après un parcours dans les filières d'enseignement ou dans les cours pour adulte.

**La prise en compte du changement de génération** - La société brittophone ancestrale est en voie d'extinction. Les locuteurs sont aujourd'hui âgés et sont de moins en moins moteurs de l'actualité et de la création culturelle. Cependant, pour beaucoup de néobretonnants, ils restent la référence absolue, le lien familial fort qui les rattache à la langue bretonne. Il y a donc à privilégier les liens transrelationnels entre cette génération référence et les apprenants. C'est un thème commun aux préoccupations des médias audiovisuels et des professionnels de l'enseignement. Cette transmission du savoir ancestral et du breton enraciné doit rester une priorité absolue. Les centres d'intérêt des jeunes apprenants, plutôt urbains et complètement immergés dans la société de leur temps, sont totalement différents de la Bretagne de la terre et de la mer, terreau traditionnel de la langue bretonne. Il faut donc prendre en compte cette nouvelle donne: les brittophones de demain seront urbains et se réinventeront des liens totalement différents de

ceux d'hier. Des 200 000 brittophones d'aujourd'hui il ne restera plus que 100 000 en 2020. La différence fondamentale c'est que la presque totalité des bretonnants actifs sera alors lettrée. Le but de tous les acteurs de la "bretonnitude" c'est de bloquer le déclin numérique de la langue à cet étiage, et de construire une lente reconquête à l'instar des autres langues minoritaires d'Europe, où ce phénomène est en cours grâce à l'implication forte des dirigeants régionaux notamment en matière d'éducation.

### La Conjonction média-éducation

- Elle est fondamentale. La relation de l'apprenant et du breton ne doit pas s'arrêter aux salles de cours. Le relais familial étant en grande majorité absent, ce sont donc les activités périscolaires, et notamment les activités culturelles (musique, danse, théâtre, cinéma) qui doivent prendre le relais et fédérer les jeunes brittophones. Les médias - en l'absence d'une filière familiale bretonnante - sont le principal vecteur de la "bretonnitude" active aujourd'hui. Par nos réseaux on arrive à mettre en valeur les initiatives qui valorisent l'apprentissage du breton, et qui valorisent les jeunes brittophones dans leur vie sociale. On n'a en terme de média télé aucune difficulté à présenter une image jeune et tournée vers l'avenir des jeunes brittophones d'aujourd'hui.

Les brittophones de demain seront urbains et se réinventeront des liens totalement différents de ceux d'hier.

Par convention avec le rectorat, tous les programmes de France 3 sont disponibles pour les enseignants pour une utilisation pédagogique dans les cours.

**Vers un renforcement des liens** - Par convention avec le rectorat, tous les programmes de France 3 sont disponibles pour les enseignants pour une utilisation pédagogique dans les cours. Ceci suppose qu'une relation suivie existe entre enseignants et France 3, sur la forme et le fond des programmes qu'on propose. L'avenir des deux secteurs est intimement lié car les programmes sont faits pour être vus par le plus grand nombre et ils ne seront vus que s'ils correspondent aux souhaits des plus jeunes générations qui seront le public de demain. Le nouveau site internet France 3 Breizh, permet d'accueillir des vidéos venant de correspondants qui utilisent ce moyen d'expression. C'est le cas dans beaucoup de classes, comme création pédagogique ou comme témoin d'un travail pédagogique. Nous souhaitons créer ce réseau de correspondants autour de cette plateforme numérique largement ouverte aux initiatives pédagogiques. »

le site de France 3 Breizh:  
<http://www.france3breizh.fr/>



## Les propositions de la FSU

### Enseignement du et en Breton

Une série d'objectifs à mettre en œuvre le plus vite possible dans le cadre tel qu'il existe aujourd'hui. D'autres objectifs à moyen ou long terme impliquant des partenaires multiples

- **POUR** faire baisser de façon sensible le nombre d'élèves abandonnant les cursus
- **POUR** maintenir la qualité des enseignements
- **POUR** assurer un développement cohérent des filières
- **POUR** que les enseignants bénéficient d'une formation linguistique et didactique à hauteur des enjeux.

#### 1. Créer ou renforcer les liens

- Créer concrètement les conditions du renforcement des liens entre collègues, en normaliser le fonctionnement
- Faire vivre des espaces numériques de la maternelle au lycée
- Organiser des actions communes en liaison école/collège/lycée, et institutionnaliser des rencontres entre enseignants.

#### 2. Porter les revendications de façon active dans les instances

- CALR: revendiquer la réunion de 2 CALR par an
- Participer au groupe de travail de l'office public de la langue bretonne
- Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Bretagne – CESER
- autres instances « classiques » : CTA, CTP, CAEN, CDEN...

#### 3. Créer les conditions de la mise en place d'une formation ambitieuse

- Soutenir les étudiants qui se sont engagés dans une formation métier de l'enseignement en leur faisant acquérir une compétence linguistique entre le M1 et le M2
- Revendiquer des actions de formation continue des personnels; renforcer ou faire acquérir la compétence linguistique aux enseignants déjà titulaires et qui ont donc une formation professionnelle acquise.
- Revendiquer l'organisation d'une formation sur le bilinguisme ainsi que la formation à l'enseignement optionnel et à l'enseignement de l'initiation au breton
- Créer les conditions d'accès du plus grand nombre aux différents concours existants et créer les conditions d'ouverture de concours internes (concours de recrutement des PE – Capès interne)

#### 4. Faire respecter les droits des personnels

- Améliorer les conditions d'affectation et de mutation: assurer aux professeurs bilingues des affectations pérennes dans l'académie.
- Revendiquer des conditions d'exercice décentes pour les personnels et plus particulièrement pour les stagiaires.
- Faire respecter les conditions d'inspection par les Inspecteurs de l'Éducation nationale IEN –Langue et Culture régionale.

#### 5. Assurer la qualité des enseignements

- Consolider le niveau d'exigences dans l'enseignement bilingue tout au long du cursus
- Revendiquer le développement de l'initiation par des professeurs des écoles en primaire
- Développer l'enseignement optionnel en secondaire (exploration de nouvelles pistes: Langue et culture régionale obligatoire?)



### Conclusion du stage

Ce stage organisé par la FSU Bretagne et ses syndicats le SNUipp et le SNES est d'importance, non seulement parce qu'il réunit des acteurs qui font vivre au quotidien la langue bretonne (professeurs, militants d'associations comme ceux de l'Office et Div Yezh) mais, aussi, parce qu'il a permis de dégager des propositions concrètes que nous pourrions collectivement porter.

Le combat de notre syndicalisme pour les langues régionales est une longue histoire, déjà à l'époque de la FEN Bretagne nous en faisons un axe de nos revendications et nous portons le débat y compris au sein de nos propres syndicats nationaux. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'opposition de principe entre service public d'éducation nationale et pratique des langues régionales – au contraire, offrir un enseignement diversifié des langues est pour nous une des missions du service public.

C'est à partir de cette conviction, non sans débat, que nous avons soutenu l'intégration de Diwan dans le service public. Ce combat n'a pas été gagné mais nous gardons la même orientation. C'est pour cette raison que nous allons continuer, sur la base des conclusions de ce stage, à interpeller les décideurs actuels et futurs sur cette question.

Les réflexions que vous avez menées vont au-delà de la question de la langue bretonne car ont été évoquées aussi bien la conception du métier que celle de la transmission des savoirs dans un contexte où réformes et coupes budgétaires mettent des obstacles quasi insurmontables au bon exercice de nos métiers.

Ce contexte n'a rien d'éternel. Nos combats – comme des changements politiques possibles – peuvent changer la donne. La période n'est sûrement pas à en rabattre sur l'enjeu des langues régionales mais bien à oser formuler des propositions audacieuses et à bâtir des projets.

Jean Luc Le Guellec, Secrétaire régional FSU

Ont participé à l'élaboration de cette publication :

- Thérèse Jamet-Madec, SNES Bretagne
- Armelle Le Coz, SNUipp 29
- Patricia Laborie, SNES Bretagne
- Goual Belz, SNUipp 56
- Jacques Brillet, FSU 56
- JM Cléry, SNES Bretagne
- Yann-Pier Deredel, SNES 22

remerciements

- à JJ. Monnier et B. Rouz pour leur participation gracieuse
- au Centre de découverte nature de Brasparts pour son accueil
- et aux militants du SNUipp 29 et du SNES 29 pour l'organisation matérielle de ce stage



# L'Institut de Recherches de la FSU

L'Institut de recherches a été créé en 1994 à l'initiative de la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de la recherche et de la culture (FSU). C'est une association loi 1901.

Comme tout organisme de recherches, l'Institut détermine en toute indépendance ses orientations. Il est doté d'un Conseil scientifique.

Il a pour ambition de participer à la production et à la diffusion des savoirs. Il produit notamment des savoirs utiles à la réflexion et à l'activité syndicales.

En croisant des regards d'horizons divers, l'Institut se propose de développer et de diffuser des outils pour la compréhension de notre temps dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture.

L'Institut anime des chantiers de recherche sur divers sujets relevant de l'enseignement, de l'histoire, de la recherche et de la culture ou de l'actualité économique et sociale. Il organise des débats sur ces sujets.

L'Institut publie également une revue trimestrielle, *Regards Croisés*.

Institut de recherches de la FSU

104, rue Romain-Rolland

93260 Les Lilas

Tél. : 01 41 63 27 60

Fax : 01 41 63 15 48

institut@institut.fsu.fr

Pour les commandes,  
pour vous renseignez :

<http://institut.fsu.fr/>



## Le dossier : L'État dans tous ses états

- L'État dans tous ses états - **Jean-Michel Drevon**
- Cadre national et réalités locales : vers de nouveaux compromis - **Thomas Lamarche et Évelyne Bechtold-Rognon**
- Ce que le néolibéralisme fait à l'État - **Christian Laval**
- L'Europe des régions - **Entretien avec Alain Coulombel, élu Europe Écologie Les Verts**
- Soumettre le travail - **Gérard Grosse**
- "La question essentielle est celle de l'échelon pertinent pour mettre en œuvre l'intérêt général" - **Entretien avec Élixa Martin, élue Front de gauche**
- Modernité et barbarie : un État stratège, entrepreneur et rééducateur - **Francis Vergne**
- Réinventer l'État - **Entretien avec Anicet Le Pors**
- La réforme des collectivités territoriales - **Georges Gontcharoff**

### Bulletin d'abonnement

Nom et prénom.....

Adresse complète.....

.....

**Pour 1 an (4 numéros) : 26 euros**

**Pour 2 ans (8 numéros) : 50 euros**